



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Recteur de l'académie de Poitiers  
Chancelier des Universités

A  
Mesdames les proviseures et messieurs les  
proviseurs  
Mesdames les principales et messieurs les  
principaux  
Mesdames les directrices et messieurs les  
directeurs d'EREA

S/c de Mesdames et Messieurs les IA-DASEN

Mesdames les directrices et messieurs les  
directeurs des collèges et lycées privés.

S/c de Monsieur le Directeur Diocésain

Poitiers, le 27 août 2019

Rectorat de l'académie  
de Poitiers  
Inspection académique  
de la Vienne

Cabinet de Monsieur le  
Recteur de l'Académie

**Cabinet**

Affaire suivie par

Laurent Marien, IA-PR  
Coordonnateur académique EDD  
Pôle civisme et citoyenneté

Courriel  
[laurent.marien@ac-poitiers.fr](mailto:laurent.marien@ac-poitiers.fr)

Laurence Caillbault  
Chargée de mission EDD  
Pôle civisme et citoyenneté

Courriel  
[laurence.caillbault@ac-poitiers.fr](mailto:laurence.caillbault@ac-poitiers.fr)

**Pôle civisme et citoyenneté**  
[Pole.civisme-citoyennete@ac-poitiers.fr](mailto:Pole.civisme-citoyennete@ac-poitiers.fr)

Téléphone  
05 16 52 65 60  
Télécopie  
05 16 52 67 93

Adresse postale  
22 rue Guillaume VII le  
Troubadour  
CS 40 625  
86022 Poitiers cedex

**Objet** : Quatrième vague de labellisation des Ecoles et des Etablissements en Démarche de Développement Durable (E3D).

Mesdames, Messieurs,

Depuis la fin de l'année 2016, l'académie a impulsé une démarche de labellisation des écoles et des établissements scolaires en démarche de développement durable (E3D). Près de soixante écoles et établissements ont obtenu un label, à l'issue des trois premières vagues de labellisation, montrant ainsi leur intérêt pour cet enseignement transversal et pour la dimension collective de cet engagement, comme pour des questions de sociétés désormais vives.

L'actualité nous démontre qu'il est nécessaire d'enseigner aux jeunes générations l'impact des changements climatiques, la sauvegarde de la biodiversité ou encore les objectifs du Développement Durable. La circulaire de l'éducation au développement durable (EDD) 2030 rappelle les enjeux de cette éducation.

Monsieur le Ministre a lui-même énoncé huit mesures pour l'éducation au développement durable qui sont autant d'axes de travail pour les personnels et *in fine* pour les élèves. L'ambition est de favoriser à terme l'engagement des élèves qui seront les citoyens et donc les acteurs de demain.

Je souhaite par conséquent que la dynamique développée au sein de l'académie s'intensifie pour témoigner de l'engagement pour le développement durable. J'invite les établissements scolaires qui ont initié une démarche globale de développement durable à porter leur candidature à l'occasion de notre quatrième vague de labellisation qui interviendra à la fin du premier trimestre de cette année scolaire.

Les établissements qui répondent au cahier des charges pourront déposer un dossier auprès du Comité Académique d'Education au Développement Durable (CAEDD) **au Pôle civisme et citoyenneté du Rectorat, avant le jeudi 17 octobre 2019.**

Les labellisés peuvent également obtenir un label d'un niveau supérieur.

Cette labellisation sera aussi une reconnaissance pour les équipes et les élèves engagés dans le développement durable. Elle valorisera le travail collectif au sein de l'établissement, comme le travail partenarial avec des acteurs de proximité : élus, associations, acteurs privés.

Enfin, la démarche sera aussi une aide précieuse pour l'élaboration des quatre parcours éducatifs, le parcours citoyen en premier lieu, mais aussi les parcours santé, avenir et d'éducation artistique et culturelle.

Pour le recteur et par délégation  
Philippe Diaz



Secrétaire Général de l'académie de Poitiers

Copie : Madame la Doyenne des IA-IPR  
Monsieur le Doyen des IEN ET/EG